



CLUB DE SKI DE FOND CHAUDIÈRE-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 28 NOVEMBRE 2023 À 19 H DANS LES SALLES B ET C
DU CENTRE AQUATIQUE MULTIFONCTIONNEL

Présences : la liste des personnes présentes est en annexe

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Pierre Demers, président du Club, se présente, vérifie le quorum et constate qu'il y a plus de 50 personnes présentes; il déclare donc l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05.

2. Mot du président

M. Demers souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de s'être déplacés en si grand nombre.

Il souligne la présence d'invités spéciaux : les conseillers municipaux M. Réjean Lamontagne du secteur St-Rédempteur, Mme Isabelle Demers du secteur Villieu et M. Serge Bonin du secteur St-Étienne ainsi que Mme Andréanne Vallières-Clermont, représentante de la Caisse Desjardins de la Chaudière.

Il présente et commente un tableau qui illustre l'augmentation marquée du nombre de membres au cours des trois dernières années. En effet, le nombre de macarons vendus a pratiquement doublé entre la saison 2019-2020 et la saison dernière au cours de laquelle le nombre de macarons vendus a dépassé 3 000.

Il poursuit en présentant les membres du conseil d'administration du Club ;

- ✚ M. Alain Beaudet, vice-président et coresponsable du sentier 1;
- ✚ M. Guy Lemay, trésorier et coresponsable des sentiers 2-3-4;
- ✚ M. Pierre Mathieu, secrétaire;
- ✚ M. Maurice Lamontagne, responsable des équipements et coresponsable des sentiers 2-3-4;
- ✚ M. Robert Mc Dougall, responsable des macarons;
- ✚ M. Denis Thibodeau, coresponsable des activités
- ✚ M. Luc Tremblay, responsable des communications et du site Web
- ✚ Mme Martine St-Onge, absente, coresponsable des activités

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour et en fait la lecture :

1. *Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée*
2. *Mot du président*
3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
4. *Approbation du procès-verbal de l'AGA du 22 novembre 2022*

5. *Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de février 2023*
6. *Présentation du rapport des activités de l'année*
7. *Présentation des états financiers 2022-2023*
8. *Présentation des perspectives d'actions pour la saison 2023-2024*
9. *Nomination d'un président et secrétaire d'élection*
10. *Élection des administrateurs aux postes vacants*
11. *Varia*
 - 11.1. *Besoin en traceurs avec rémunération (employés du Club)*
12. *Levée de l'assemblée*

Au cours de la lecture, le président précise que le point 8 de l'ordre du jour qui avait été diffusé : *Ratification de la mise à jour des Règlements généraux* a été retiré tenant compte que plusieurs modifications avaient été apportées après son adoption par les administrateurs en octobre dernier. Ce document sera donc révisé au cours des mois à venir et sa ratification est reportée. Le président indique que le Club fait appel aux membres intéressés pour lui faire parvenir des commentaires visant à bonifier la prochaine version.

Sur une proposition de Ludger Lambert, appuyée par Yves Gingras, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté par le président, mais demeure ouvert à la section varia.

4. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 22 novembre 2022

Le président commente brièvement le procès-verbal de la dernière AGA en précisant qu'une correction devait être apportée au point 2. *Présentation des administrateurs* : le vice-président était M. Pierre Demers et M. Gilbert Coutu était responsable des communications.

De plus, un membre souligne une correction doit être apportée au point 12. *Levée de l'assemblée* : le proposeur se nommait M. Gustave Drapeau.

Sur une proposition de M. Gilbert Coutu, appuyée par M. Gustave Drapeau, le procès-verbal de l'AGA du 22 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité avec les deux corrections.

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2023

Le président commente brièvement le procès-verbal de cette assemblée extraordinaire en insistant sur le point qui portait sur la hausse de la valeur des actifs immobiliers du Club pour qu'ils passent de 100 000 \$ à 500 000 \$.

Sur une proposition de Maurice Lamontagne, appuyée par Claire Bédard, le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 28 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

6. **Présentation du rapport des activités de l'année**

Le président présente et commente les principales réalisations du Club au cours de la dernière année.

Réunions du Club

- 6 réunions régulières des administrateurs ;
- Une assemblée générale annuelle ;
- Une assemblée générale spéciale virtuelle ;

Sur le plan administratif :

- Dépôt officiel du *Plan des mesures d'urgence* aux premiers répondants de la ville de Lévis ;
- Élaboration et réalisation des étapes préalables à la construction du garage-entrepôt
- Renouvellement des ententes avec les propriétaires des terres ;

Sur le plan des communications

- Adoption d'une nouvelle appellation du Club (ski de fond Chaudière-Ouest) ;
- Création d'un nouveau design du logo ;
- Tenue d'un concours de photos auprès des membres.

Sur le plan des activités sociales :

- Instauration d'un cahier pour écrire des commentaires dans les 2 chalets ;
- Organisation et tenue d'une journée *Iniski* (initiation au ski de fond et prêt de matériel) ;
- Réalisation d'une soirée pour souligner les 45 ans du Club avec la collaboration de plusieurs bénévoles et anciens administrateurs, lors de la *Soirée de ski sous les étoiles* ;
- Tenue de la *Randonnée à la lampe frontale* .

Sur le plan des équipements et des bâtisses :

- Acquisition d'une grappe de nivellement et d'un rouleau de compaction ;
- Achat d'un VTT Bombardier Max 850 ;
- Installation et modification d'une remorque fermée sur un terrain privé situé sur la Rte Lagueux pour y garer les VTT utilisés pour le traçage des sentiers 1.

Sur le plan de l'aménagement et de l'entretien des sentiers ;

- Déboisement d'une section du sentier 4 (pas de patin) ;
- Baliser et tracer 1,5 km de sentier à l'école la Ruche (St-Rédempteur).

7. **Présentation des états financiers 2022-2023**

M. Guy Lemay, trésorier du Club, présente les états financiers au 31 août 2023 pour la saison 2022-2023 :

- Au niveau des résultats : l'excédent des recettes sur les frais d'opérations est de 33 042 \$;
- Au niveau des flux, la trésorerie à la fin de l'exercice est de 105 709 \$;
- Au niveau du bilan : le total de l'actif est de 158 332 \$.

Le trésorier conclut que la situation financière du Club est excellente : c'est ce qui lui permet d'investir un montant de 60 000 \$ dans le plan de financement du futur garage-entrepôt sur un projet de 250 000 \$. Des subventions de la ville de Lévis de 160 000 \$ et de la Caisse de la Chaudière de 30 000 \$ viennent compléter le montage financier pour la construction de ce garage-entrepôt.

Sur une proposition de Jean-Claude Paquet, appuyée par Jacques Giguère, il est convenu d'adopter à l'unanimité les états financiers 2022-2023 du Club tel que présentés par le trésorier.

À la fin de la présentation des états financiers par le trésorier, il est proposé par M. Gilbert Coutu, appuyé par M. Jean-Claude Paquet, de voter une motion de félicitation à M. Guy Lemay pour la qualité de son travail à titre de trésorier. Adoptée à l'unanimité.

8. Présentation des perspectives d'actions pour la saison 2023-2024

Le président reprend la parole pour présenter les perspectives d'actions du conseil d'administration du Club pour la prochaine saison :

1. Réaliser les opérations pour actualiser la construction du garage-entrepôt au cours du printemps 2024;
2. Relocaliser le stationnement du départ A au Chemin-Ste-Anne : réalisé;
3. Planifier l'acquisition d'équipements de traçage plus efficace sous toutes les conditions de neige;
4. Recruter des traceurs supplémentaires pour mieux répartir et alléger la tâche durant les périodes plus intenses de traçage;
5. Préciser les besoins de soutien pour les différentes tâches des administrateurs pour permettre aux bénévoles de s'impliquer selon leur disponibilité et leurs intérêts;
6. Offrir des activités sociales en réponse aux intérêts des skieurs-membres et pour stimuler l'appartenance au Club de ski de fond Chaudière-Ouest;
7. Promouvoir le site internet et la page Facebook du Club pour faciliter les communications avec les skieurs membres;
8. Refaire quelques ponceaux sur les sentiers : réalisé en partie, à poursuivre;
9. Travailler mécaniquement la surface des sentiers afin de minimiser les risques de dommage à la machinerie lors du traçage;
10. Renouveler la gratification envers les propriétaires des terrains sur lesquels le Club exerce un droit de passage;
11. Prêter au personnel de l'école de la Ruche à St-Rédempteur une motoneige et un traceur pour qu'il trace leur sentier de 1,5 km autour de l'école de façon autonome à l'hiver 2024.

Pause

À ce moment-ci de la réunion, le président M. Demers propose de faire une courte pause afin de profiter de la présence des 3 conseillers municipaux pour recevoir officiellement le chèque de 160 000 \$ pour le financement de la construction du garage-entrepôt au printemps prochain.

On prend quelques photos de cette remise dont une avec la représentante de la Caisse Desjardins de la Chaudière pour la subvention de 30 000 \$ pour le même projet.

M. Réjean Lamontagne, conseiller à la ville de Lévis pour secteur de St-Rédempteur, prend la parole pour partager son appréciation sur l'organisation et le déroulement de l'assemblée générale.

Il rappelle que le Club de ski de fond de Chaudière-Ouest est une priorité pour la ville de Lévis parce qu'il est accessible et bénéfique pour toute la population de l'arrondissement Chaudière-Ouest. Il souligne également l'excellente santé financière du Club.

9. Nomination d'un président et secrétaire d'élection

- Considérant que 5 postes d'administrateurs deviennent vacants pour la saison 2023-2024;
- Considérant qu'il revient aux participants de l'assemblée générale annuelle d'élire les membres qui combleront les postes vacants;
- Considérant que le président et le secrétaire d'élection doivent être nommés par les membres de l'assemblée;

M. Guy Lemay, appuyé par M. Gilbert Coutu, propose M. Jean-Claude Paquet et M. Denis Thibodeau respectivement comme président et secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité.

10. Élection des administrateurs aux postes vacants

Le président d'élection présente les candidats qui terminent leur mandat.

Il ouvre ensuite la période de mise en candidature. Voir le tableau suivant :

Candidatures proposées	Proposeurs et appuieurs	Réponse des candidats
Maurice Lamontagne	Pierre Demers Christian Hins	Oui
Guy Lemay	Jacques Giguère Raymond Lessard	Oui
Pierre Mathieu	Lucie Levesque Geneviève Côté	Oui
Robert Mc Dougall	Raymond Roy Lorraine Roger	Oui
Luc Tremblay	Jacques Giguère René Frénette	Oui

Après un certain temps d'attente, considérant qu'il n'y a pas de nouvelles mises en candidature, le président met fin à la période de mise en candidature, et demande aux candidats s'ils acceptent de présenter leur candidature et les 5 candidats acceptent. Voir réponse des candidats au tableau.

Considérant que le nombre de candidats égale le nombre de postes à combler, le président d'élection déclare que les cinq candidats sont élus sans opposition.

11. Varia

11.1. **Besoin en traceurs avec rémunération (employés du Club)**

M. Maurice Lamontagne, administrateur coresponsable de l'entretien des sentiers et des traceurs expose le besoin d'engager de 2 ou 3 nouveaux traceurs pour épauler le travail des employés actuels et répartir la charge de travail en travaillant en rotation parce que la tâche peut être lourde par moment.

On rappelle que le travail de traceur est un emploi rémunéré à un peu plus de 23,50\$ de l'heure et que ces employés sont couverts par la CNESST et par les assurances de la ville de Lévis.

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec un administrateur du Club.

11.2. **Besoin de bénévole aux communications**

M. Luc Tremblay, administrateur responsable du site du Club et des communications signifie à son tour un besoin de s'adjoindre un membre bénévole pour qui a de l'intérêt et de l'expérience pour œuvrer sur le site du Club soit sur Instagram, la page Facebook, l'Infolettre et autres aspects du poste.

Cette offre permettrait à un membre bénévole de se familiariser avec le poste et prendre le relais du responsable en certaines occasions.

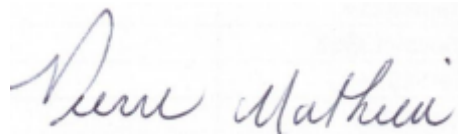
12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Maurice Lamontagne, appuyé par M. Luc Tremblay, propose la levée de l'assemblée à 21 h 05.

Adoptée à l'unanimité.



Pierre Demers, président du Club



Pierre Mathieu, secrétaire du Club